

Image not found or type unknown



Donation et succession partage égalitaire

Par **dafna**, le **20/10/2010** à **19:23**

Bonjour,rrnrnEn 1996, mes grands-parents, qui ont 5 enfants ont donné à 4 de leur 5 enfants (sauf à mon père) un terrain.rnSuite au décès de mes grands-parents, l'ouverture de la succession va avoir lieu et mon père aimerait savoir dans quelle mesure il peut récupérer ce terrain, puisqu'il va faire partie de la succession?rnDe plus,lors de la donation des terrains, l'une des soeurs de mon père a reçu un terrain agricole qui est devenu constructible par la suite et elle a vendu ce terrain.rnDoit-elle reverser une part à chacun de ses frères et soeurs puisqu'elle a été avantagé?rnMerci pour votre réponse